



MINISTÈRE DES OUTRE-MER

Paris, le 14 JUIN 2012

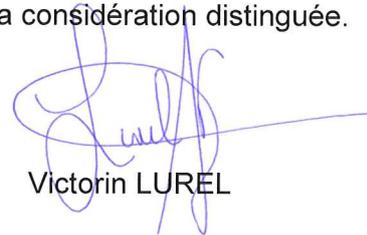
*Le Ministre*

Madame la Députée,

Je vous prie de trouver ci-joint le communiqué que j'ai envoyé ce jour en plein accord avec le Premier Ministre.

Vous connaissez mon attachement aux perspectives de développement pour la Guyane, dont le projet d'exploitation pétrolière constitue un élément important.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de ma considération distinguée.



Victorin LUREL

Madame Chantal BERTHELOT  
Députée de la Guyane  
Assemblée Nationale  
126, rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

27, rue Oudinot - 75007 Paris - Tél : 01.53.69.20.00  
Internet : [www.outre-mer.gouv.fr](http://www.outre-mer.gouv.fr)

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin  
Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises



## Communiqué de presse de Victorin LUREL Ministre des Outre-mer

Paris, le 14 juin 2012

### **Victorin Lurel, ministre des Outre-mer, réaffirme son attachement au projet d'exploitation du pétrole en Guyane.**

Conformément au principe de continuité et de respect des engagements de l'Etat, il n'est pas envisagé par le gouvernement de remettre en cause les permis déjà octroyés pour la recherche de pétrole et de gaz conventionnel

Victorin Lurel, ministre des Outre-mer, réaffirme l'attachement gouvernemental à ce projet qui doit notamment profiter à la Guyane, tant en termes de retombées financières et de développement économique que d'emplois créés localement.

La ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et le ministre du Redressement productif vont engager la refonte du code minier afin de renforcer les procédures environnementales et de concertation avec les populations concernées ainsi que d'obtenir des garanties économiques et écologiques qui n'existent pas aujourd'hui.

Le projet d'exploitation des gisements guyanais devrait se concrétiser, en conciliant les problématiques environnementales et les attentes légitimes, dans le cadre de l'exploitation d'une ressource publique, de la population et des collectivités guyanaises.

*Contact presse : Nathalie PUVILLAND – 06.11.90.61.55*

27, rue Oudinot - 75007 Paris - Tél : 01.53.69.20.00  
Internet : [www.outre-mer.gouv.fr](http://www.outre-mer.gouv.fr)

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin  
Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises